



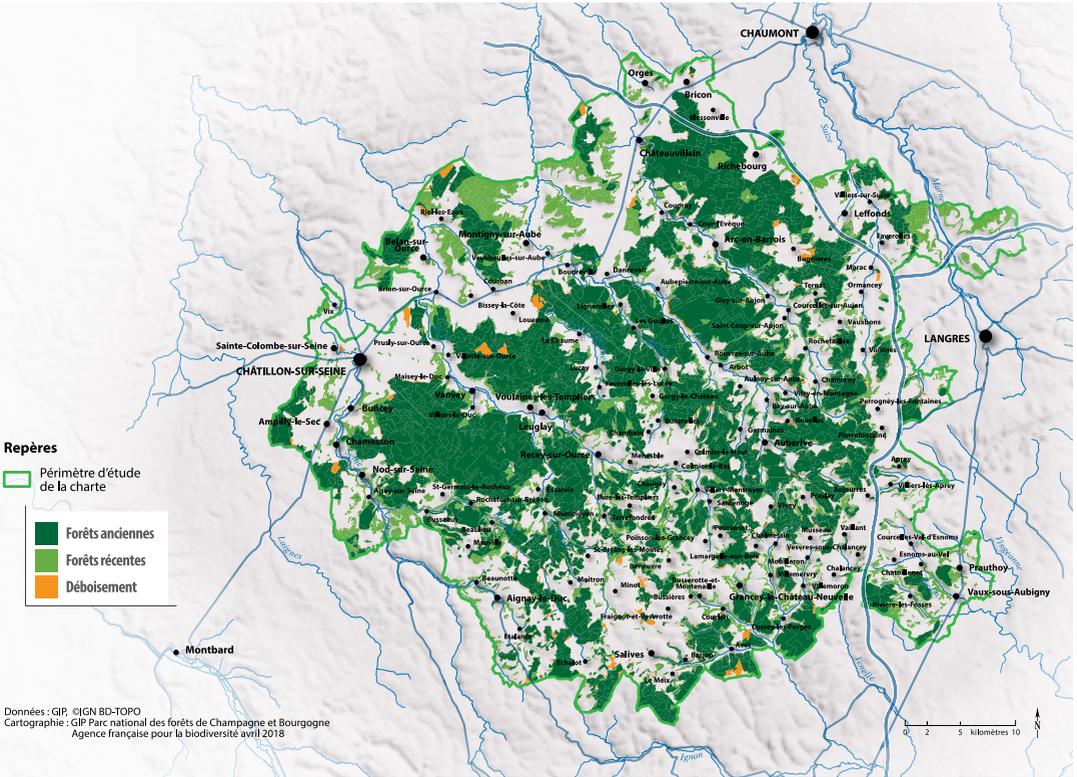
GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne



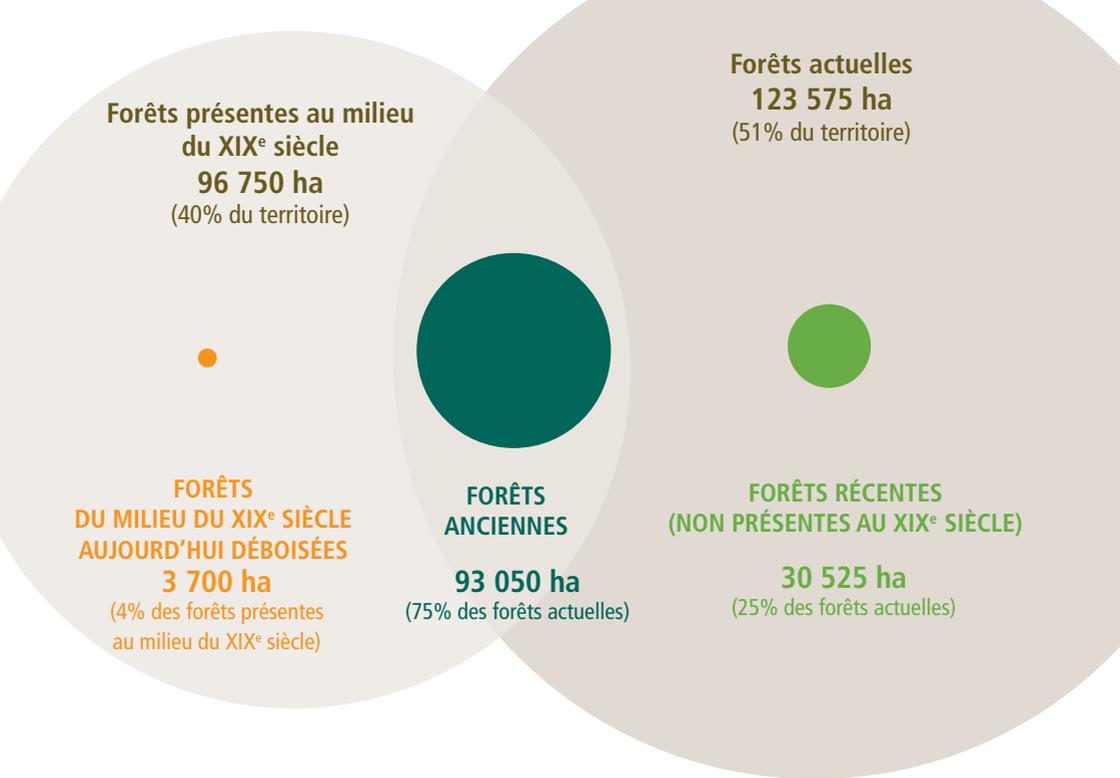
Les forêts anciennes
du futur Parc national des forêts
de Champagne et Bourgogne :
état des lieux



Comment la forêt a-t-elle évolué depuis le milieu du XIX^e siècle ?



© F. Fouquet - GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
 Photos de couverture : © F. Fouquet - GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne • Extrait de la carte d'Etat-Major : IGN



Evolution des surfaces forestières entre le milieu du XIX^{ème} siècle et aujourd'hui, sur le territoire du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne (données 2015).

La surface forestière du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, qui était déjà importante au milieu du XIX^{ème} siècle, a légèrement augmenté, passant de 40% à 51% de la couverture du sol aujourd'hui.

Cet accroissement s'explique d'abord par le maintien de la grande majorité des forêts présentes au milieu du XIX^{ème} siècle ; seuls 4% des forêts de l'époque ont été « déboisées » généralement pour permettre l'extension ponctuelle de zones de culture.

Autour de ces « noyaux anciens », de nouveaux espaces forestiers se sont aussi développés, souvent à leur périphérie et sous l'effet de la déprise agricole.

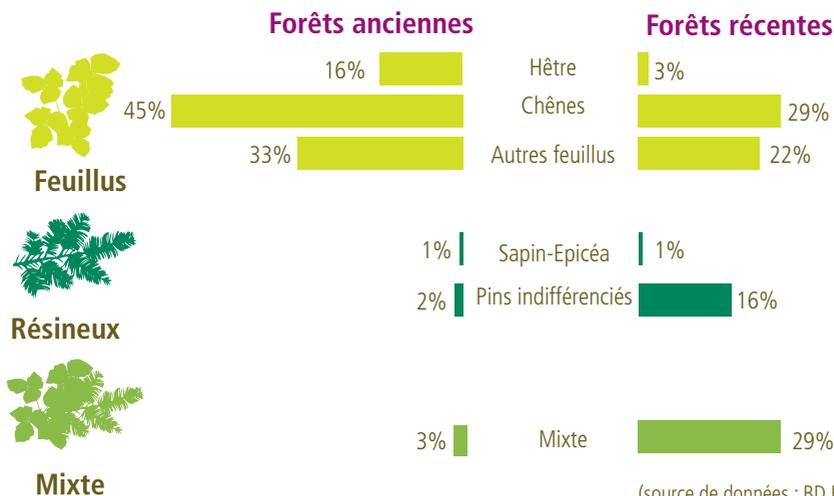
Les forêts anciennes sont ainsi majoritaires sur le territoire et représentent les $\frac{3}{4}$ de la surface forestière actuelle.

Le territoire du futur Parc national se distingue nettement des autres parcs nationaux par la conjonction d'un couvert forestier global élevé et d'un taux de forêt ancienne très élevé.



Quelles sont les principales différences entre les forêts anciennes et les forêts récentes du territoire ?

Des essences différentes



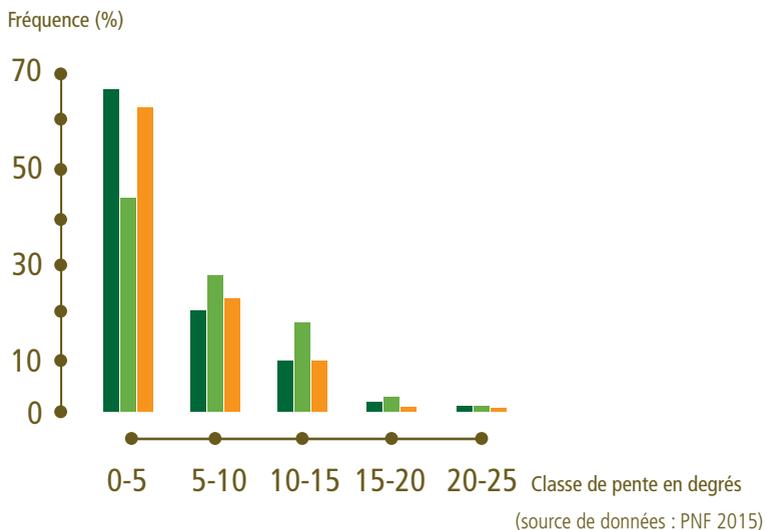
(source de données : BD Forêt de l'IGN)

Répartition des essences au sein des forêts anciennes et récentes (en pourcentage de la surface).

Sur le territoire, la forêt est naturellement feuillue. Les peuplements résineux ont pour la plupart été introduits par plantation (fin du XIX^e siècle et 1950-70). Seul le pin sylvestre, qui se régénère par endroit avec un fort dynamisme, s'est largement naturalisé, voire serait autochtone, et s'installe spontanément sur des terrains délaissés par l'agriculture, y compris sur d'anciens terrains viticoles. Les essences feuillues sont largement majoritaires (84,4 % des

peuplements actuels - anciens et récents - du territoire sont dominés par une ou plusieurs essences feuillues, et 8,5 % accueillent feuillus et résineux en mélange). Mais le pourcentage de peuplements de feuillus purs atteint 94 % en forêt ancienne, pour seulement 54 % dans les forêts récentes. En parallèle, les peuplements résineux, purs ou en mélange avec des feuillus, se retrouvent pour plus de 72% en forêt récente et y sont bien plus représentés qu'en forêt ancienne.

Des différences d'accessibilité



■ Forêt ancienne ■ Forêt récente ■ Déboisement

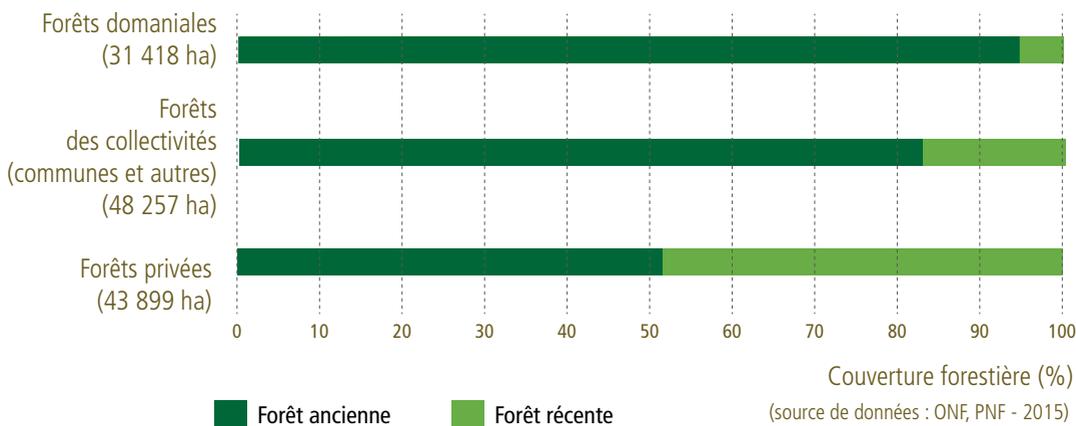
■ Répartition des forêts anciennes, des forêts récentes et des déboisements selon la pente.

Sur le territoire, les forêts récentes sont localisées dans des zones pentues et aussi situées à plus basse altitude et sur des versants plus ensoleillés (sud et est) que les forêts anciennes (ou que la moyenne des forêts), qui sont majoritairement implantées sur des plateaux. Il s'agit

principalement d'anciennes vignes, vergers ou terres agricoles, sur des coteaux ensoleillés et pentus (donc plus difficilement mécanisables) regagnés progressivement par des accrus naturels d'espèces pionnières, pins et essences feuillues ou parfois replantés.

© F. Fouquet - GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Des forêts anciennes plus présentes en forêts publiques qu'en forêts privées



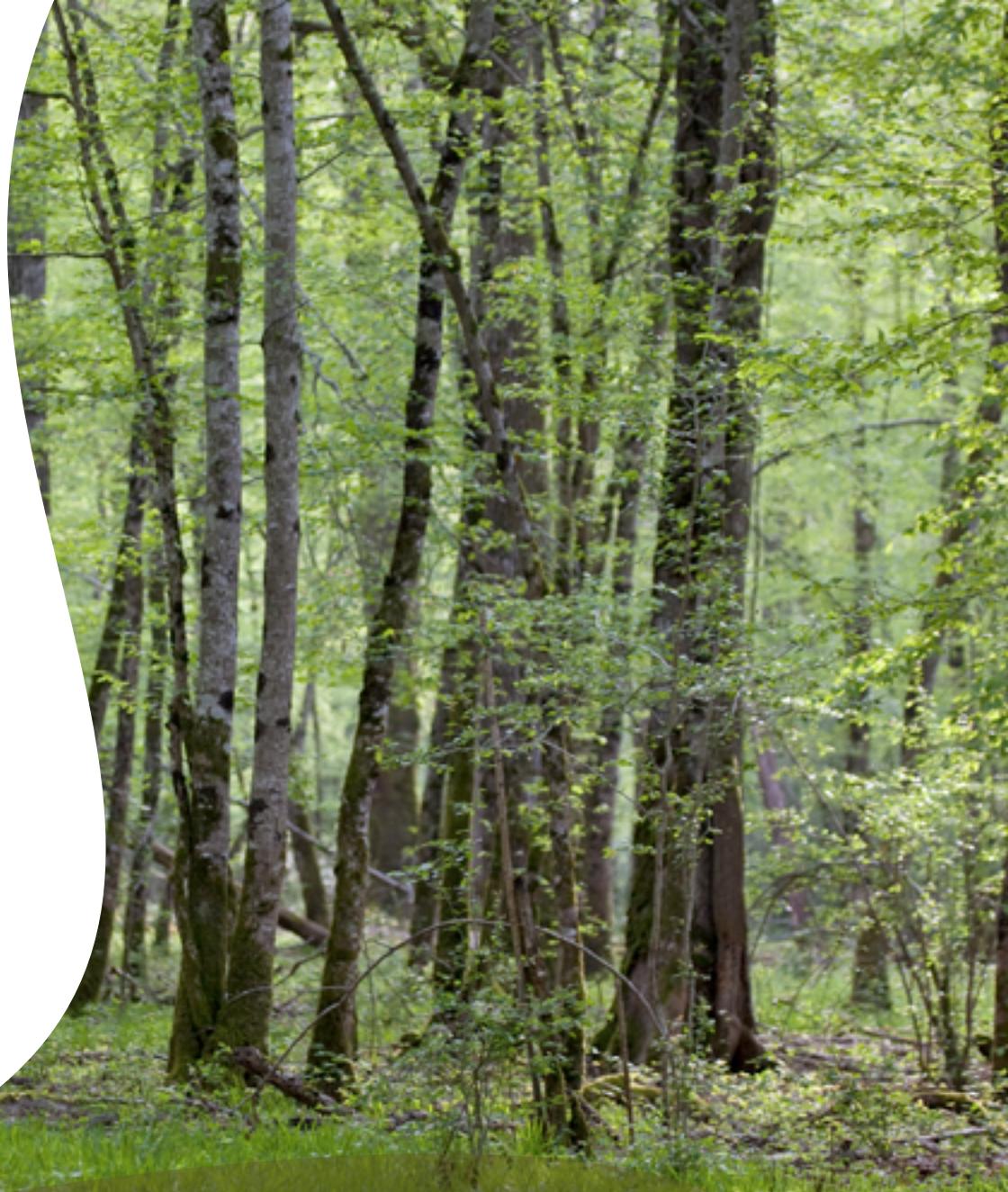
■ Répartition des forêts anciennes et récentes selon le type de propriété.

Les forêts publiques représentent 64% des forêts du périmètre d'étude du futur Parc national.

Sur ce territoire, comme dans la plupart des plaines du nord-est de la France, on observe un taux très élevé d'ancienneté, proche de 100%, dans les forêts domaniales en raison de l'héritage historique (forêts duciales, royales, seigneuriales, monacales) et par la forte préservation du couvert forestier. Les rares forêts récentes correspondent généralement à des emprises abandonnées de fermes implantées au cœur des forêts.

Ce taux est un peu plus faible en forêts communales, qui partagent une grande part de leur histoire avec les domaniales, mais qui ont pu connaître d'autres usages comme du pâturage parfois relativement intensif ouvrant ainsi un certain nombre de milieux.

Ce taux est enfin proche de 50% dans les forêts privées, avec de grandes propriétés avec des forêts généralement anciennes et de la micropropriété principalement occupée par des forêts récentes et issues de la déprise agricole.



Remerciements à C. Charpentier, M. Fournel, O. Legras et S. Pelouard, encadrés par T. Castel et J.-M. Brayer d'AgroSup Dijon pour leur étude «Analyse spatiale et diachronique des masses forestières du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne» et à Raphaël Béc (Parcs nationaux de France, 2015) pour son travail d'analyses.

Réalisation : Juin 2018.



Contacts

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

4, ruelle du monument

21290 Leuglay

03 80 93 10 92

www.forets-champagne-bourgogne.fr

Vos interlocuteurs

Isabelle Meurillon, chargée de mission « forêt-bois »
ou Matthieu Delcamp, chargé de mission « biodiversité »



© F. Fouquet - GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Conception graphique : Desiderata

www.parcsnationaux.fr

avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET MARIENNE

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

